



Analyse Juin 2019

Investissement d'impact ou « Impact Investing » : une suite logique







Actualités du Groupe Bonhôte

NOMINATION ET ENGAGEMENT

Actif au sein du groupe Bonhôte depuis plus de 15 ans, Julien Stähli (43 ans) est nommé responsable de la gestion discrétionnaire avec le titre de directeur-adjoint. Il encadrera l'équipe en charge de la gestion des portefeuilles sous mandat de gestion et de la gestion de fonds.

A Bienne, Daniel Schärer rejoint notre succursale en qualité de gestionnaire de clientèle privée. Agé de 46 ans, M. Schärer possède une large expérience de la gestion de fortune en plus d'un brevet fédéral d'économiste bancaire.

BONHÔTE-IMMOBILIER

A Neuchâtel, le fonds annonce la commercialisation de 15 appartements en PPE de standing avec une magnifique vue sur le lac, labellisés Minergie®, proches de toutes les commodités et idéalement situés à l'est de la ville au 119, rue des Saars.

Les inscriptions sont ouvertes. Les futurs acquéreurs pourront prendre possession de généreux logements de 4½ et 5½ pièces, d'une surface habitable variant entre 155 m2 et 160 m2, dès le printemps 2020.



L'ampleur des défis à relever dans les domaines environnementaux et sociaux fait désormais l'objet d'une prise de conscience globale. Aussi, les investisseurs manifestent-ils toujours plus d'intérêt pour des engagements financiers socialement responsables. Haut placé sur l'échelle de la durabilité, l'investissement d'impact, qui peut porter sur des classes d'actifs traditionnelles comme les obligations, les actions ou la microfinance, a désormais le vent en poupe.

Le lundi 20 août 2018 était le jour de la rentrée scolaire en Suède. Cependant, une fille ne s'est pas rendue à l'école ce jour-là et a choisi de faire grève devant le Riksdag, le parlement suédois. La motivation de cet acte ? Mettre fin à l'inaction étatique face aux émissions de CO2 provoquées par l'homme. Son message : « Nous n'arrêterons pas de nous battre pour cette planète et pour nous-mêmes, pour notre avenir et l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants ». Son histoire a fait le tour du monde, son nom aussi. Greta Thunberg, 15 ans, se voit offrir aujourd'hui des tribunes médiatiques telles que la COP24 ou encore le WEF de Davos.

Il existe aujourd'hui une prise de conscience globale de l'ampleur des défis que nous devons relever, et la problématique, à la fois environnementale et sociale, est omniprésente. De plus en plus d'individus agissent davantage de manière socialement responsable dans leur vie privée en essayant de limiter leur empreinte carbone. Limiter ses déplacements en avion, pratiquer le covoiturage, trier ses déchets, faire attention à sa consommation d'eau sont autant de gestes quotidiens qui, pour la plupart, s'inscrivent dans une logique de durabilité. De nombreux investisseurs souhaitent prolonger cet effort et appliquer également cette discipline à leur portefeuille financier.

Favorable au développement durable

L'investissement socialement responsable capte donc toujours plus l'intérêt des investisseurs. À leurs débuts, les portefeuilles durables se distinguaient des portefeuilles traditionnels uniquement par l'exclusion de secteurs sensibles (filtre négatif) tels que l'armement, le tabac, l'alcool. Dans un deuxième temps, la notation des entreprises sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) a permis aux investisseurs de favoriser les titres affichant les meilleurs scores (filtre positif).

Placé encore plus haut dans l'échelle de la durabilité, l'inves-

INVESTISSEMENT D'IMPACT OU «IMPACT INVESTING » : UNE SUITE LOGIQUE

tissement d'impact se révèle aujourd'hui comme une suite logique (Fig. 1). L'objectif est de générer un impact environnemental et social positif. Ce mouvement s'inscrit en parfaite harmonie avec les Objectifs de développement durable (ODD) érigés par les Nations Unies lors de la COP21 de Paris en 2015. Ces 17 objectifs visent à éradiquer la pauvreté, préserver la planète et permettre de meilleures conditions de vie pour tous. L'appellation « impact » requiert toutefois la capacité de quantifier cet impact. Il s'agit d'un procédé hautement qualitatif car les données fournies ne sont pas standardisées.

L'investissement d'impact peut porter sur des classes d'actifs traditionnelles comme les obligations, les actions ou encore la microfinance. Les actions non-cotées et la dette privée offrent un impact plus ciblé, mais offrent une liquidité moindre.

L'exemple de l'obligation verte

Considérons l'exemple d'une obligation verte, ou « green bond », qui est un investissement liquide à haut degré d'impact. Une obligation verte affiche exactement les mêmes spécificités qu'une obligation traditionnelle : paiement d'un coupon périodique, maturité définie et remboursement final. L'aspect différentiateur est l'utilisation du montant levé qui doit être adossé à un projet à impact positif comme le financement

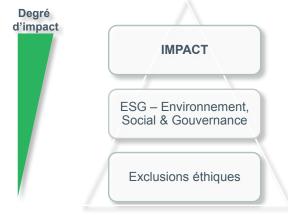
de parcs solaires ou éoliens. Un rapport, rédigé annuellement, rend compte de l'évolution de ces projets. Le marché des obligations vertes est en expansion (Fig. 2) et offre aujourd'hui une plus grande diversité en termes de types d'émetteurs.

La microfinance répond à de nombreuses attentes pour l'investisseur soucieux de l'impact positif de ses placements. Les véhicules de microfinance octroient, par l'intermédiaire des institutions de microfinance (IMF), des prêts aux utilisateurs finaux, majoritairement dans les pays émergents.

L'intérêt grandissant pour l'investissement d'impact provoque une multiplication des véhicules de placement. Toutefois, il est primordial de pouvoir discerner le bon grain de l'ivraie en évitant le « green washing » : la promotion d'un projet ou véhicule d'investissement faussement labellisé comme vert ou socialement responsable.

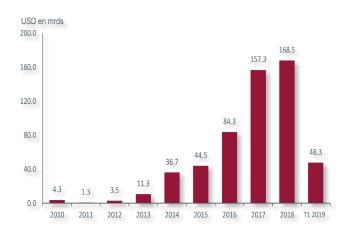
Alors que la construction d'un portefeuille traditionnel tend à optimiser le ratio rendement/risque, la finance durable ajoute une dimension en prenant en compte le rendement social et environnemental de ce portefeuille. Empiriquement, la performance des investissements durables est tout à fait comparable à celle des placements qui ne sont pas gérés sous l'angle de la durabilité.

Fig. 1. Échelle de la durabilité



Source : Banque Bonhôte & Cie SA

Fig. 2. Obligations vertes, montants émis en USD mrds.



Source : Climate Bonds Initiative

Disclaimer

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance

et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domicillés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et réglements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.



"INDUSTRIE 4.0 - THE SHAPERS" CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

MERCREDI 12 JUIN 2019 - GRAND HÔTEL SUISSE MAJESTIC - MONTREUX



Photos: Thierry Parel